

211C0182
FR0004168045-OP003-RO02

15 février 2011

- Dépôt d'un projet d'offre publique de retrait suivie d'un retrait obligatoire visant les actions de la société.
- Maintien de la suspension de la cotation des actions de la société.

EMAILVISION

(Alternext)

- 1 - Le 14 février 2010, en fin de journée, Oddo Corporate Finance agissant pour le compte de la société par actions simplifiée EMV Holdco¹, cette dernière agissant de concert avec les sociétés Sophrosyne Capital LLC² et Conversion Capital Partners Ltd³, a déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers un projet d'offre publique de retrait suivie d'un retrait obligatoire visant les actions EMAILVISION en application des articles 235-4, 236-3 et 237-1 du règlement général.

Il est rappelé qu'à l'issue de la garantie de cours visant les actions EMAILVISION mise en œuvre par la société EMV Holdco du 24 septembre au 14 octobre 2010, au prix de 3,95 € par action, celle-ci détenait :

- directement 17 059 627 actions EMAILVISION représentant autant de droits de vote, soit 82,64% du capital et des droits de vote de cette société⁴ ;
- de concert avec Sophrosyne Capital et Conversion Capital Partners, 20 423 694 actions EMAILVISION représentant autant de droits de vote, soit 98,94% du capital et des droits de vote de cette société.

Entre le 18 octobre et le 15 novembre 2010, EMV Holdco a acquis sur le marché, au prix de 3,95 € par action, 44 039 actions EMAILVISION supplémentaires représentant 0,21% du capital de cette société.

A ce jour, compte tenu des achats précités, EMV Holdco détient :

- directement 17 103 666 actions EMAILVISION représentant autant de droits de vote, soit 82,82% du capital et des droits de vote de cette société⁵ ;
- de concert avec Sophrosyne Capital et Conversion Capital Partners, 20 467 733 actions EMAILVISION représentant autant de droits de vote, soit 99,11% du capital et des droits de vote de cette société, selon la répartition suivante :

	Actions et droits de vote	% capital et droits de vote
EMV Holdco SAS	17 103 666	82,82
Sophrosyne Capital	1 038 602	5,03
Conversion Capital Partners	2 325 465	11,26
Total Concert	20 467 733	99,11

¹ Contrôlée par le fonds Francisco Partners II (Cayman) L.P., géré par la société de droit américain Francisco Partners.

² Laquelle agit pour le compte de fonds dont elle assure la gestion, à savoir Sophrosyne Technology Fund Ltd, Compass Htv LLC et Compass Offshore HTV Pcc Ltd.

³ Laquelle agit pour le compte de fonds et de clients dont elle assure la gestion, à savoir NPC Foundation, 65BR Trust, Natasha Foundation et M. William Twyman Comfort III.

⁴ Sur la base d'un capital composé à cette date de 20 642 764 actions représentant autant de droits de vote.

⁵ Sur la base d'un capital composé de 20 651 167 actions représentant 20 651 342 droits de vote.

EMV Holdco s'engage irrévocablement à acquérir au prix unitaire de **3,95 €**, la totalité des 183 434 actions EMAILVISION existantes non détenues par lui, seul et de concert, représentant 0,89% du capital de la société, ainsi que 11 643 actions EMAILVISION susceptibles d'être créées jusqu'à la clôture de l'offre par exercice des options de souscription d'actions et des bons de souscription d'actions émis par la société⁶.

Les frais de négociation dans le cadre de l'offre publique de retrait seront à la charge des vendeurs.

L'initiateur a demandé à l'Autorité des marchés financiers de procéder au retrait obligatoire dès la clôture de l'offre publique de retrait quel qu'en soit le résultat.

Le cabinet Ricol Lasteyrie, représenté par Mme Sonia Bonnet-Bernard, a été mandaté par la société EMAILVISION comme expert indépendant sur le fondement de l'article 261-1 II du règlement général.

A l'appui du projet d'offre, le projet de note d'information conjointe de l'initiateur et de la société EMAILVISION (articles 231-18 et 231-19 du règlement général) a été déposé et est diffusé conformément aux articles 231-13 et 231-16 du règlement général.

- 2 - La suspension de la cotation des actions EMAILVISION est maintenue jusqu'à nouvel avis.

⁶ A savoir 2 202 options de souscription d'actions et 9 441 BSA non cotés, incessibles et détenus par des dirigeants de la société EMAILVISION.